



NaTran (ex-GRTgaz) leader européen du transport de gaz conçoit, développe, entretient et exploite des canalisations enterrées assurant l'acheminement du gaz des expéditeurs vers les consommateurs raccordés à son réseau.

Missions de NaTran

- Assurer l'acheminement du gaz
- Gérer l'équilibre et la continuité de l'approvisionnement grâce à notre service de dispatching national qui pilote 24h/24 et 7j/7 les flux de gaz.
- Adapter notre réseau à l'accueil des nouveaux gaz renouvelable et bas-carbone produits localement, à partir de matière organique.

Nous préparons aussi la construction d'infrastructures pour accueillir de l'hydrogène. Le projet HYNframed prévoit la construction de 180 km de réseau de transport d'hydrogène autour de l'étang de Berre, connecté au site de stockage de Manosque. Le projet d'infrastructure de transport d'hydrogène, HY-FEN quant à lui reliera Fos-sur-Mer à l'Allemagne. Il constituera le maillon français d'une dorsale européenne de l'hydrogène connectant la péninsule ibérique, la France et l'Allemagne.

Nos missions s'inscrivent dans un cadre régulé garantissant transparence et non-discrimination à l'égard de nos clients. La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) supervise l'ensemble de nos activités : elle fixe les tarifs d'utilisation des réseaux, contrôle nos investissements et assure le suivi de la qualité du service que nous fournissons.



Le réseau NaTran

- + 26 stations de compression (France)
- 4 sièges
- + 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- + 4 interconnexions avec les terminaux méthaniers
- + FSRU (Floating Storage and Regasification Unit) depuis septembre 2023
- ⇒ Sens du flux du gaz naturel

Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniers

Groupe NaTran

Les installations présentes localement

NaTran opère une station de compression à Saint-Martin-de-Crau. Elle permet de comprimer le gaz acheminé depuis Fos-sur-Mer pour le redistribuer dans tout le pays.

Le gaz, une énergie essentielle

Quels sont les avantages du gaz ?

Le gaz est réputé pour ses qualités de disponibilité, de puissance et de stockage. Cette énergie constitue un élément clé d'équilibre du mix énergétique français.

Quel gaz circule dans les tuyaux ?

Le gaz qui circule dans les tuyaux est principalement composé de méthane (CH4). Incolore et inodore à l'origine, une odeur (le « THT ») y est ajoutée, par mesure de sécurité, pour détecter facilement les fuites.

D'où vient-il ?

Le gaz reste aujourd'hui principalement d'origine fossile, formé naturellement sous terre. La production de gaz renouvelables localement sur les territoires, à partir de méthanisation, progresse. En 2024, en France, c'est l'équivalent de la production d'énergie de deux réacteurs nucléaires qui a été injectée dans les réseaux.

A quoi sert le gaz ?

Le gaz sert surtout à chauffer les logements, produire de l'eau chaude, et cuisiner. Il est aussi utilisé dans les process industriels (chimie, raffinage, pétrochimie...) et pour produire de l'électricité. Le gaz est aussi utilisé comme carburant dans la mobilité lourde.

BON À SAVOIR

Zoom sur les caractéristiques techniques des réseaux NaTran

Le diamètre des canalisations en cm

80 à 120

La pression en moyenne à l'intérieur de la canalisation de transport de gaz en bar

67,7

Le gaz autour de vous : fonctionnement, usages et précautions

Comment le gaz arrive jusqu'à chez moi ?

Le gaz circule à travers de grandes canalisations souterraines qui acheminent le gaz vers les réseaux de distribution publique, plus fins, qui permettent aux gestionnaires de réseaux de distribution de livrer le gaz dans les logements.

Comment reconnaître une canalisation de gaz enterrée ?

Une canalisation de gaz enterrée peut aussi être signalée par des filets jaunes (« grillages avertisseurs »), placés dans le sol au-dessus des tuyaux. Une partie du réseau est également protégée par des dalles.



Grillages avertisseurs

Numéro d'urgence pour le territoire Rhône-Méditerranée :

0 800 24 61 02

Quels sont les principaux risques liés au gaz ?

Le gaz n'est inflammable qu'au contact combiné de l'oxygène et d'une source d'énergie. Il peut alors provoquer des explosions ou des incendies.

Qu'est-ce qu'une borne jaune ?

Une borne jaune est un repère visible en surface qui indique la présence d'une canalisation de gaz sous terre à proximité. Sur chaque balise, est indiqué un numéro d'urgence à contacter si vous détectez une odeur de gaz, ou toute autre anomalie.



Les actions de NaTran en faveur de la sécurité



Hélicoptère de surveillance du réseau.

L'entretien et la maintenance des installations

24H
7J

Les canalisations de transport de gaz font l'objet d'un strict encadrement réglementaire et de contrôles de la part des autorités. NaTran pilote et surveille le bon fonctionnement de ses ouvrages 24h/24 et 7j/7 via des capteurs situés sur tout le réseau, qui informent les centres de surveillance territoriaux. Un service d'intervention est en alerte permanente pour intervenir rapidement. Nos équipes assurent régulièrement une surveillance avancée du réseau à pied, en voiture ou de manière aérienne (hélicoptère ou avion, voire par drone).

L'ensemble des canalisations de NaTran fait l'objet, à intervalle régulier, d'inspections internes par des pistons instrumentés équipés de capteurs donnant des indications sur l'état de la canalisation et permettant de réaliser des réparations si nécessaire.

Pour en savoir plus sur les actions de NaTran en faveur de la sécurité



Déclarer, c'est protéger

Pour garantir votre sécurité et celle des installations NaTran, tout projet de travaux doit être déclaré selon la réglementation en vigueur.

Les travaux tiers à proximité de nos ouvrages (particuliers, entreprises, agriculteurs) présentent des risques réels : un enfoncement ou une égratignure du tube provoqué par une pelle mécanique peut, à terme, dégrader sévèrement une canalisation.

Les travaux concernés sont :

- **Constructions** (maison, clôture, abri, piscine, etc.).
- **Travaux de tranchée** : branchement, assainissement, voiries et réseaux divers (dits VRD).
- **Modification d'un terrain ou des accès.**
- **Plantation ou dessouchage** d'arbres ou arbustes.

Les bons réflexes en cas d'incident sur une canalisation ou ouvrage NaTran

Appelez immédiatement le Centre de Surveillance Régional (CSR) qui couvre votre département, 24h/24 et 7J/7. Son numéro est spécifié sur la plaque signalétique des installations de NaTran :

0 800 24 61 02

Les étapes à ne pas manquer !

— Vérifier qu'il s'agit d'une installation NaTran présente sur votre terrain via le Guichet Unique des réseaux.



Le guichet unique : un réflexe systématique

Vous devez déclarer vos projets de travaux sur le guichet national unique

- Télécharger les formulaires de déclaration de travaux.
- Remplir et adresser ces formulaires à NaTran.
- Attendre l'accord et les recommandations de NaTran avant de démarrer votre chantier (délai de réponse sous 7 à 15 jours). Ces recommandations peuvent inclure un rendez-vous sur site préalable.

Que se passe-t-il en cas d'événement majeur ?

Un Plan de Sécurité et d'Intervention (PSI) est établi et transmis aux autorités compétentes (service départemental d'incendie et de secours, préfecture, mairie, police/gendarmerie). Activé lors d'événements majeurs, il fait l'objet d'exercices réguliers pour tester toute la chaîne d'alerte et assurer la coordination avec les services de l'État.



CHIFFRES CLÉS

Le réseau NaTran en chiffres



**Longueur
du réseau
en km**

Plus de
32 000



**Nombre
de clients
industriels**

Près de
700



**Nombre
de salariés**

Plus de
3 300